

# Le journal du cycliste urbain

n°108 Automne 2010 – 0,76 €

Abonnement annuel : 3 € – Cotisation annuelle : 7 €

## Sommaire

- p. 2 : Edito
- p. 3 : Brèves - Cancéropôle ; Partie civile
- p. 4 & 5 : Allons-y à vélo - Bilan 2010
- p. 6 : Actu - Toulouse à contresens du double sens cyclable
- p. 7 : Actu - Réunion avec le Grand Toulouse
- p. 8 & 9 : Revue de presse
- p. 10 : Balades du Dimanche - Programme de l'automne
- p. 11 : Brève - PLU
- p. 12 & 13 : Voies Vertes - Balade le 26 septembre
- p. 14 : Actu - Passerelle de Gagnac
- p. 15 : Balade n°62 - Albi > Castres par la Voie Verte
- p. 16 : Agenda

# édit

C'est la rentrée !

L'été touche à sa fin et a été pour nous l'occasion de faire un bilan de la 6<sup>ème</sup> édition d'*Allons-y à vélo*. Cette nouvelle mouture avait mis l'accent sur les trajets scolaires, en ciblant plus particulièrement les écoles et les collèges. Ce premier challenge inter-écoles et inter-collèges a ainsi mis la barre très haut : bravo à l'Eco-école primaire des Ambrits à Cornebarrieu et au collège Jean Jaurès Colomiers avec des taux records de 76,5% et 47% respectivement ! Du côté des entreprises, c'est Airbus qui s'est particulièrement illustré cette année, avec une implication de tous ses sites à travers le monde ! En particulier, la photo-souvenir des cyclistes au pied de l'A380, emmenés par son pilote d'essai Jacques Rosay, restera dans les annales (voir la revue de presse). La convergence vélo du dimanche, desservie par une météo maussade et la concurrence du fil vert, a par contre eu un succès plus mitigé avec seulement 110 participants.

Cet été voit également se concrétiser l'aménagement du tramway. Une bonne nouvelle pour les usagers des transports en commun, qui devrait être également une bonne nouvelle pour les cyclistes, puisque des aménagements cyclables doivent suivre l'ensemble du parcours du tram. Nous avons été consultés par la SMAT lors de l'enquête publique, et l'on nous avait promis alors des aménagements de qualité. On allait faire du neuf, et on allait bien le faire ! On nous promettait également que l'avenue de Grande-Bretagne serait entièrement réaménagée à cette occasion, et pas seulement sur la partie empruntée par le tram. Las ! Si la partie toulousaine du tram comporte bien des aménagements cyclables, les mauvaises surprises sont légion. D'une part, nous constatons que les plans que nous avons approuvés ont depuis été modifiés sans nous en informer (quelle utilité de faire une concertation sur un projet pour le remanier ensuite sans en avertir les parties impliquées ?), d'autre part nous découvrons des sections non aménagées et des aménagements aberrants (quel meilleur endroit que le milieu d'une piste cyclable pour y planter un pylône !). Enfin, le bas de l'avenue de Grande Bretagne n'a pas bougé d'un iota, et on imagine mal des travaux de voirie aussi lourds démarrer au mois de septembre...

Des nouvelles qui sont donc assez décevantes, mais hélas peu étonnantes étant donné la manière dont fonctionne la toute nouvelle communauté urbaine (voir le compte-rendu de notre dernière réunion dans ces pages). Si l' élu responsable du vélo est de bonne volonté, il est complètement isolé face au reste de sa majorité qui n'a pas jugé bon de lui donner les moyens de concrétiser les ambitions affichées. Si bien que les annonces de politique cyclables ressemblent plus à un programme d'élections à venir qu'à un calendrier concret de réalisations ! Tout ceci pourrait être atténué si les services techniques étaient compétents et bien organisés. Hélas, ceux-ci n'ont pas changé depuis l'époque Moudenc, et la communauté urbaine a complètement détruit le petit pôle de compétence qui avait tant bien que mal été constitué. Au lieu de consolider et de centraliser les décisions pour leur donner de la cohérence, on a préféré découper la ville de Toulouse en 7 pôles indépendants ! Résultat : pas de coordination, des décisions prises par des incompetents et une anarchie qui s'installe doucement. Par exemple, si vous constatez que les appui-vélos qui étaient situés à côté du Décathlon avenue de Strasbourg ont disparu alors qu'ils étaient saturés, ceci est l'œuvre du pôle 1, qui les a supprimés pour faciliter l'accès à la place handicapé, sans étudier au préalable à quel endroit ils pourraient être déplacés.

Vu le contexte, on comprend aisément que Toulouse soit en retard pour la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30 (des arrêtés illégaux ont été pris, contre lesquels nous avons déposé un recours gracieux) ou que la coulée verte de Garonne n'ait pas avancé depuis un an (la journée des voies vertes du 26 septembre portera sur ce thème). De la même manière, alors que l'association Vélo se porte partie civile au procès du chauffard qui ôta la vie à Jonathan Magonthier il y a plus d'un an, on constate qu'aucun aménagement n'a été réalisé sur les boulevards, à l'endroit même où a eu lieu l'accident tragique...

Une bonne nouvelle pour finir : le pont Latécoère est actuellement en travaux pour accueillir une piste cyclable et un trottoir, trois ans après l'inauguration du métro ! La persévérance de l'Association a fini par payer, mais il aura fallu être patient.

Florian Jutisz  
Président de l'Association Vélo

# on y était

Succès de la balade  
sur les pistes du Cancéropôle

La balade organisée le 29 mai (voir « Vélo » n°108) a été un succès. 110 cyclistes ont découvert la piste terminée sur la digue derrière le Lycée Gallieni, et les aménagements cyclables du Cancéropôle : plus de 3 km de voie verte en bord de Garonne...

Le responsable du Cancéropôle nous a confirmé les deux nouvelles déjà connues :

- » la piste nord-sud (2km) n'ouvrira au public que fin 2011,
- » mais elle sera d'ici là prolongée de 800m pour atteindre l'impasse de Palayré.

Nous avons emprunté le chemin de la Loge à contre-sens (demande de contre-sens hélas insatisfaite à ce jour). Nous avons aussi visité l'île du Ramier et compris tout l'intérêt pour le quartier, qui n'a pas d'espaces verts, à une passerelle entre Croix-de-Pierre et cette île...

La coopération de l'association Vélo avec le Comité de quartier Croix-de-Pierre se poursuivra pour faire avancer, entre autres, la Voie Verte continue rive gauche de la Garonne Toulouse-Canéropôle-Portet-sur-Garonne...

Voir des photos ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article518>

Julien Savary



Dans le Cancéropôle le 29 mai

# brève

Partie Civile pour le procès  
du chauffard ayant tué Jonathan

Le 3 avril 2009, Jonathan Magonthier, un étudiant de 19 ans circulant à vélo, se faisait mortellement faucher par un automobiliste qui prit ensuite la fuite.

Si l'enquête pourra montrer que l'automobiliste est responsable de l'accident... et de sa lâche fuite, il apparaît évident que l'aménagement de voirie sur le pont des Catalans et sur l'Avenue Paul Séjourné où a eu lieu l'accident est largement contributif de son écart de conduite. Avec Saint-Cyprien, ces lieux sont les seuls sur l'ensemble de la ceinture des boulevards toulousains ne comportant toujours pas de couloirs bus/vélos, tel que demandé depuis plusieurs années par l'Association Vélo à la Mairie.

Lasse de l'absence d'action concrète de la mairie avant et depuis ce drame, l'Association Vélo se constituera Partie Civile aux côtés de la famille de Jonathan, lors du procès du chauffard qui débutera en octobre 2010 au Tribunal Correctionnel de Toulouse.

# AYAV !

## Bilan de l'édition 2010

*En 2010, Allons-Y A Vélo a une fois de plus battu son record: ce sont 69 entités, dont 33 au challenge inter-entreprises et 11 au challenge inter-écoles / collèges, qui ont participé à AYAV 2010 !*

Née en 2005, l'opération « Allons-Y A Vélo » (AYAV) est avant tout une campagne d'incitation à l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens (travail, courses, école...). C'est une opération « grand public », dynamique et conviviale inscrite parmi les actions initiées par les institutions et collectivités de notre région pour relever les défis de développement durable que le 21e siècle nous lance de façon urgente et non équivoque. Allons-Y A Vélo se déroule tous les ans au mois de juin.



Organisée par l'Association Vélo Toulouse et la Maison du Vélo, Allons-Y A Vélo 2010 a fédéré autour du vélo, durant la première semaine de juin, 69 entreprises, écoles ou administrations de l'agglomération toulousaine, soit 5 de plus au total qu'en 2009. Depuis sa création, Allons-Y A Vélo rassemble chaque année un peu plus ! De la simple opération de communication chez certains à des initiatives plus notables chez beaucoup de participants (bus cyclistes, ateliers de réparation vélo, déjeuners offerts, pique-niques, tombolas, remises de prix...), chacun a organisé ses animations en fonction de ses moyens. La force de « Allons-Y A Vélo » c'est avant tout les référents dynamiques qui organisent des animations locales et motivent au sein de leur entité leurs proches et moins proches à participer !



Grâce au partenariat renouvelé de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Allons-Y A Vélo a encore cette année permis aux entités participantes de bénéficier d'accessoires de sécurité (gilets fluorescents, serre-pantalons, kits d'éclairages) qui renforcent la confiance que chacun peut mettre dans le vélo comme mode de déplacement quotidien !

Et pour la première fois, les écoles et collèges de la région toulousaine ont été invités à participer à un challenge inter-écoles/collèges. Le principe était simple, calqué sur celui du

# AYAV !



traditionnel challenge inter-entreprise : l'école ou le collège choisit une journée phare dans la semaine et le jour venu effectue un comptage des élèves venus à l'école ou au collège à vélo. Cette première édition des challenges inter-écoles et inter-collèges a remporté un franc succès avec des taux de cyclistes dans les écoles et collèges participants à faire pâlir d'envie toutes les entreprises ! Félicitations à tous et en particulier à l'Eco école primaire des Ambrits à Cornebarrieu et au Collège Jean Jaurès Colomiers qui obtiennent la première place dans leur catégorie avec des taux record de 76,5% et 47% respectivement ! Pour le challenge inter-entreprises, ce sont ATOS Origin Integration, Magellium et INDDIGO qui remportent cette année la première place des catégories +500, 100-500, -100 employés.



Tous les éléments relatifs à l'opération sont disponibles sur le site :

<http://toulouseallonsyavelo.free.fr/>



Bravo à tous et rendez-vous au mois de juin pour l'édition 2011 !

*Simplifions-nous la ville et allons-y à vélo !*



En août 2008, un nouveau décret (2008-754) modifiant le code de la route est paru. Dans l'esprit du « code de la rue », il institue, entre autre, le double sens cyclable (DSC) par défaut dans les zones 30 et de rencontre. Désormais, la règle devient le double sens alors que son interdiction se transforme en exception à justifier. Il s'agit d'un virage à 180° de ce qui prévalait jusqu'alors. Les nouvelles zones étaient bien évidemment immédiatement concernée alors que celles déjà existantes laissaient aux collectivités 2 ans pour être mise en conformité. La date butoir était donc le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

A cette date, bon nombre de villes avait fait leur travail d'étude et de signalisation... mais rien ou presque à Toulouse, mise à part une « expérimentation » quartier des Chalets. Rappelons que les zones 30 couvrent l'intégralité du périmètre à l'intérieur des boulevards ainsi que de nombreuses rues dans les quartiers. De plus, les aménagements ne demandent pas de moyens financiers énormes (peinture, panneaux, communication...).

Il a donc fallu attendre le 21 juillet pour que 2 arrêtés municipaux soit signés. Après quelques difficultés pour les obtenir, voici leur teneur :

L'un est temporaire (2010/378) et interdit par défaut le DSC jusqu'au 31/07/2011 dans les rues en zone 30 a priori non aménagées. Cela veut dire que Toulouse transforme l'exception en règle, ce qui s'oppose à l'esprit de la loi, et se permet de prolonger à sa guise une échéance nationale ! Quant à la justification elle tient en quelques mots « *nécessité d'installer une signalisation adaptée* » et « *l'intérêt de la sécurité* ».

Le second est permanent (2010/58) et interdit le DSC dans 10 rues. Parmi ces rues, quatre sont « hors sujet » : déjà aménagées, à double sens tous véhicules... Quatre autres pourraient facilement être aménagées, ne présentant pas de difficultés ou dangers notables. Seules deux sont discutables (largeur, visibilité en virage). Toutefois, aucun argument technique ne vient appuyer ces dispositions si ce n'est pour « *la sécurité et l'ordre public* ». Ces documents devraient pourtant comporter une justification rue par rue.

Ces décisions municipales sont donc abusives et présentent un excès d'autorité manifeste de l'élu.

Dans ce cadre, l'Association Toulouse a envoyé le 8 Août au Maire de Toulouse un recours gracieux en annulation. Il est à espérer que la mairie démontrera sa volonté d'agir en faveur des modes doux et mettra rapidement les zones 30 en conformité, dans l'esprit de la loi.

Sébastien Bosvieux

Pour le Grand Toulouse : Philippe Goirand (secrétaire commission transport), Blaise Delmas (services techniques)

Pour l'Association Vélo : Sébastien Bosvieux, Bernard Cely, Julien Savary, Florian Jutisz.

Cette longue réunion (trois heures) bi-annuelle avait pour objet de traiter l'actualité de la politique cyclable et de revoir des plans d'aménagement, en particulier ceux qui n'avaient pas pu nous être montrés lors de la précédente réunion. Malheureusement, nous n'avons pu que constater l'absence de préparation de cette réunion de la part des services techniques, qui n'avaient qu'un seul représentant des services centraux. Aucun plan ne nous a été montré, et nous n'avons eu droit qu'à des informations orales aux questions d'aménagements que nous avons. Demandés depuis plus de 6 mois, les plans du projet d'aménagement de l'avenue de Grande Bretagne (sur la partie non empruntée par le tramway) resteront mystérieux, tout comme son calendrier de réalisation...

Le sentiment de malaise que nous avons eu lors de la précédente réunion n'a pu qu'être confirmé. L'impuissance du politique face à des enjeux qui ne sont toujours pas compris par sa majorité municipale, conjugué au manque de moyen des services techniques qui subissent l'éclatement non maîtrisé des compétences au sein de la CU nous a laissé un goût amer. Amertume qui se transforme en colère quand nous constatons qu'un projet d'aménagement cyclable sur le chemin de la Fronde, que nous avons demandé à être remanié lors d'une précédente réunion, va être réalisé tel que prévu initialement, conduisant à un aménagement inutile !

Si l'accent va prochainement être mis sur les axes pénétrants de la Communauté Urbaine, les seuls projets en cours d'étude aujourd'hui sur l'ensemble du territoire sont la route de Narbonne, la route de Saint Simon (entre les arènes et le lycée polyvalent) et la route de Seysses.

Sur la question de la généralisation des double sens cyclables sur la CU, qui doit réglementairement être effective sur l'ensemble du territoire au 1er juillet 2010, nous apprenons que l'échéance ne sera pas tenue. Il se pourrait même que certaines communes de la CU prennent des arrêtés contraires (et donc abusifs) interdisant globalement tous les sens interdits aux cyclistes ! Une veille juridique va être organisée par l'Association Vélo pour attaquer ces arrêtés si ceux-ci devaient être pris, car ils seraient illégaux.

En conclusion, cette réunion ne nous a pas rassurés sur les ambitions cyclables de la communauté urbaine. Qu'il semble loin le temps de la campagne municipale où le candidat Cohen venait en personne à notre Assemblée Générale nous expliquer à quel point la politique cyclable était un axe majeur de son programme !

Florian Jutisz

circulation



Une piste cyclable serpentine sur le trottoir entre terrasses de cafés, arbres, barrière et poteaux, ça existe, allées Maurice-Sarraut à Toulouse. / Photo DDM-Nathalie Saint-Arth

## Et si Toulouse devenait vélo-cité ?

**l'essentiel** Avec 4 % des déplacements à vélo dans le Grand Toulouse et 10 % en centre-ville, la Ville rose est loin des 37 % de Copenhague ou des 30 % de Malmö (Suède). Que manque-t-il à Toulouse pour devenir une capitale de la « petite reine » ?

écologiste, « mais pas seulement : les Danois sont des pragmatiques. Le vélo a été pour eux une réponse à la crise pétrolière, aujourd'hui les autorités considèrent que le vélo génère une économie d'argent public de 0,16 €/km quand les transports motorisés coûtent à la collectivité 0,09 €/km. Et les utilisateurs trouvent simplement le vélo plus rapide, pratique et économique. Et ils mettent jusqu'à 800€ pour acquérir leur vélo ».

**Un gain de 1000 € par an** « On estime qu'un cycliste régulier fait gagner à la société 1000 € par an », poursuit le spécialiste Vert toulousain : « économie par rapport au carburant non consommé, à l'usage des voitures, au transport collectif non emprunté et même par rapport à la ténacité du cycliste, plus actif, étant réputé moins malade. Dans l'agglomération toulousaine, on estime à 4 % le nombre de déplacements à vélo (la dor-

nière enquête ménages sur les déplacements particuliers remonte à 2004) et à 10 % dans le centre-ville.

« On pourrait s'inspirer des autoroutes cyclables danoises, pistes cyclables larges et spacieuses sur de grands axes, déneigées (on est au Danemark), où les feux sont synchronisés pour une vitesse de 20 km/h », suggère l'élu, qui évoque aussi la possibilité de « supprimer une des deux files de stationnement sur certains axes afin de créer ou élargir les pistes cyclables, de travailler sur leur continuité, ou d'imposer des bordures basses aux trottoirs là où passent les vélos ». Et aussi de travailler sur les services ou la communication : location avec nouvelles vélos-taxis, parking à vélos à Matabiau, aide à l'achat de vélos pliants portables (« On serait pionnier, Paris aide à l'achat des vélos électriques »), site web proposant des itinéraires vélo ou extension du stationnement vélo résident.

Philippe Emery

### MÊME NEW YORK S'Y MET

Si Copenhague, reine mondiale de la « petite reine », s'est fixée comme objectif un déplacement sur deux à vélo en 2015, des villes moins connues pour leur amour de la bicyclette, comme Londres, ou même New York, s'y mettent aussi. La capitale britannique a signé la charte de Bruxelles, avec villes comme Toulouse, Bruxelles ou Munich, qui fixe comme objectif 15 % des déplacements urbains à vélo en 2015. Dans la « grosse pomme », capitale mondiale de l'automobile reine, « des architectes ont été mis à contribution pour dessiner et penser une nouvelle répartition entre espace dédié à l'auto et aux vélos, pour une réorganisation de Time Square avec piste cyclable et espace piéton », précise Philippe Goinrand, qui prophétise : « D'ici peu, New York ne sera pas plus dangereuse à vélo que Toulouse ».

## DES MINIMES AU MIRAIL, DUR, DUR...

Nous avons testé deux parcours, des Minimes au siège de notre journal, aux Pradettes, 25 minutes sans une goutte d'essence (mais quelques gouttes de sueur) pour un peu plus de 7 km : pas mal ! Mais le trajet relève encore trop souvent du parcours du combattant. Au départ, on agrippe la bande verte cyclable sur l'avenue Honoré-Serres, qui sert bel et bien à un peu de circulation et de stationnement des résidents et visiteurs, tout en encourageant modes doux de déplacements et transports en commun », explique Bernard Marqué, adjoint au maire chargé de la Mobilité et des Déplacements.

trottoir pas aplani et encombrés par automobilistes et piétons. Après la Patte-d'Oie, ça se dégrade. La piste cyclable serpente sur un étroit trottoir entre chautier et deux terrasses de restaurants, sans oublier arbres et poteaux plantés au milieu, allées Maurice-Sarraut, où l'on préfère donc rouler sur la voie auto. La traversée de la place des Arènes peut se révéler suicidaire par forte circulation tandis que la route de Saint-Simon est manifestement réservée aux autos. Un bout de piste cyclable apparaît peu avant l'hippodrome, sur le trottoir,

**Le trajet à bicyclette relève parfois encore du parcours du combattant.**

avenues de Lombes et Lardenne, aux pistes cyclables pratiques. Mais attention au passage sur les rails du tramway. On peut aussi préférer le boulevard Lasrosses et ses confortables couloirs bus au passage par l'hypercentre.

Ph. E.



Une barrière de chantier empêche de tomber dans le trou. / Photo N. S.A.

### repères

# 1,5

**MILLION DE PASSAGES** > En un an. C'est le nombre de passages à vélo enregistré en un an par l'un des compteurs de cyclistes installés à des endroits stratégiques de Copenhague. Les cyclistes en passant peuvent ainsi savoir combien ils sont à emprunter la même voie. Un outil de communication pour valoriser la politique cycliste de la capitale danoise qui a commencé le développement du vélo en réponse locale à la crise pétrolière dans les années 1970. Aujourd'hui, l'essentiel du centre historique est libéré des voitures, les zones apaisées sortent de la règle dans les quartiers résidentiels et les pistes cyclables sont sur tous les grands axes. Une grande artère a même été fermée au trafic auto.

« L'idée, c'est de mettre la piste cyclable là où ce serait le plus utile pour les cyclistes et pas là où elle gêne le moins ».

Philippe Goinrand, conseiller municipal délégué aux Pistes cyclables.

connectez-vous sur [www.ladepêche.fr](http://www.ladepêche.fr)  
Toulouse est-elle accueillante au vélo ?

SYNDICAT

## Le vélo à contresens interdit en zone 30

La Dépêche - 5 août 2010



**Le contresens cycliste provisoirement interdit dans les zones 30, dont l'hypercentre (news 2006, news 2007, news 2008, news 2009, news 2010), avait ouvert du 1<sup>er</sup> juillet 2010, avait ouvert la nouvelle donne. Et de précéder le matériel à été com-**

**La loi légitime le contresens cycliste dans les zones limitées à 30 km/h. La Ville rose a donc prévu de mettre en place des panneaux et éclairages pour les zones 30.**

Pour des raisons de sécurité, à titre préventif, le contresens cycliste est interdit dans les zones 30. L'objectif est de limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h. Les panneaux et éclairages sont installés pour signaler la zone 30 et les zones de rencontre. La Ville de Toulouse, faute d'avoir mis en conformité les zones existantes (la majeure partie de l'hypercentre et certains quartiers périphériques) avant la date butoir

« On va vérifier cas par cas si c'est sans danger », Bernard Marqué, maire-adjoint à la mobilité.

de la nouvelle donne. Et de précéder le matériel à été com-

**avant juillet 2011**

« Les contresens est autorisé sauf avis contraire de la collectivité pour cause d'insécurité », précise

le chiffre

# 35

**EUROS-Ampère**, surpris en contresens sur une piste cyclable, a été amendé jusqu'à 35 €. Mais pas de perte de points, qu'on ne peut retirer à un cycliste même titulaire du permis de conduire automobile.

### « UNE DÉCISION PEU AMBITIEUSE »

La publication de l'arrêté provisoire interdisant le contresens cycliste dans les zones 30 et celle d'un autre arrêté, celui-là définitif, interdisant le contresens dans dix rues de la ville a mécontenté l'association Vélo. « L'interdiction est trop restrictive », estime le président de l'association Vélo, Jean-Louis Castera. « Les pistes cyclables à contresens ne sont pas concurrencées par l'interdiction provisoire. Les automobilistes et cyclistes a-

La dépêche - 4 juin 2010

## l'actu en images



Photo DDM.

**1 > Airbus à vélo.** Près de 400 cyclistes ont été pris sous l'aile de l'A380 sur le tarmac de Bagnac, mercredi après-midi, dans le cadre de l'opération « Allons-y à vélo » qui sensibilise au développement des déplacements domicile-travail en deux roues non motorisés.

**2 > Les dix ans du Chad'0c.** Le parc des sports du Bazacle a accueilli hier près de 200 personnes en situation de handicap mental pour le dixième anniversaire du Chad'0c, concours national de boules lyonnaises.

**3 > Baptême de la rue Marc-Miguet (1926-2005).** Hier, le président du comité de quartier, Jean-Louis Castera, la veuve de Marc Miguet et la députée Catherine L...

# balades du dimanche

Planning d'automne

Vos vacances vous ont permis d'entraîner vos mollets ! Tant mieux car la rentrée 2010 sera active !

## Dimanche 12 septembre - A vélo en Ariège

Rencontrées lors de notre week-end du 23-24 mai dernier, des cyclistes ariégeoises nous ont proposé de redécouvrir l'Ariège en leur compagnie. Il a été entendu de retourner sur la voie verte Labouiche - Labastide de Sérou mais pour une boucle beaucoup plus longue.

De Foix, on rejoindra Vernajouls puis le site de Labouiche par la D1 jusqu'au Mas d'Azil. Puis nous retournerons sur le Lac de Montedély pour rejoindre la voie verte à Labastide de Sérou ; cette voie relie le site de la rivière souterraine de Labastide de Sérou à Labouiche mais son prolongement récent jusqu'à Rimont nous incitera peut-être à passer par Durban Ségalas en suivant l'Arize.

Cet itinéraire est encore à l'étude et son kilométrage sera précisé sur le site <http://toulousevelo.free.fr/> au cours de la semaine 36.

- Type vélo : tous types de vélos
- Difficulté : moyenne
- Possibilité de train + vélo :

Aller : départ de Toulouse Matabiau à 8h50, arrivée à Foix à 10h01

Retour : départ de Foix à 18h02, arrivée à Toulouse Matabiau à 19h16

Comme d'habitude, un pique-nique est à emporter... et votre bonne humeur !

Pour ceux qui prendront le train, l'inscription est fortement conseillée à l'adresse mail :

[velotoulouse@free.fr](mailto:velotoulouse@free.fr)

Descriptif de la voie verte : [http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=279](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=279)

## Dimanche 26 septembre - Les rives de la Garonne jusqu'à Gagnac

Pour la journée des voies vertes, nous partirons de Toulouse avec l'AF3V pour suivre les indications de notre ami Julien sur les aménagements possibles sur les deux rives de la Garonne à réclamer auprès du Grand Toulouse.

Après un pique nique au ramier de Beauzelle, le Groupe Balade du Dimanche vous invite à continuer le périple vers la nouvelle passerelle de Gagnac-sur-Garonne pour passer sur la rive droite de la Garonne.

- Type de vélos : VTT ou VTC
- Difficulté : balade facile et familiale
- Distance : 40 km environ
- Plusieurs points de rendez-vous - voir l'article sur la journée des voies vertes

Inscription sur place (à chaque point de rendez-vous) : 1 euro

## Dimanche 17 octobre - La véloroute de la Garonne entre St Gaudens et Carbonne

Nous serons en automne et la nuit tombe vite. Nous mettrons nos vélos dans le train pour cette balade très facile (seules quelques traversées de routes sont délicates) pour rejoindre Carbonne en partant de St Gaudens :

» départ de Toulouse Matabiau à 9h08, arrivée à Saint Gaudens à 10h01

Ensuite nous suivrons la voie verte de la garonne jusqu'à Carbonne et rentrerons en train :

» départ de la gare de Carbonne à 16h59 ou 17h48, ces deux trains arrivant à Matabiau à 18h21 (le 2<sup>nd</sup> est Omnibus)

- Distance : environ 60 km
- Balade facile
- Nombre limité de participants pour pouvoir mettre nos vélos dans le train. **L'inscription est donc obligatoire.**

Pour toutes ces balades, il est réclamé 1€ de participation au départ du circuit. Le port du casque et du gilet sont conseillés (obligatoire pour les enfants).

Nous répondrons à vos questions sur la boîte [velotoulouse@free.fr](mailto:velotoulouse@free.fr) ou à vos courriers « postés ». Toutes vos propositions de circuits sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous les décrire.

Bonne rentrée à tous, et n'oubliez pas votre vélo pour tous vos trajets quotidiens.

Le Groupe Balade du Dimanche

## brève

*Le PLU : un pas en avant,  
deux pas en arrière*

C'est passé presque inaperçu au printemps. Le Grand Toulouse passait en enquête publique le projet de modification du PLU de la ville de Toulouse. Le PLU, plan local d'urbanisme, définit toutes les règles relatives à la construction et à l'organisation de l'espace public. C'est lui, par exemple, qui définit le nombre de stationnements pour les nouvelles constructions, lui qui impose ou non des locaux à vélo... Le 1<sup>er</sup> projet avait donné lieu à de nombreuses réunions de présentation. Il avait suscité notre enthousiasme car les stationnements auto devenaient des maxims alors que ceux des vélos des minimas. Il y avait des exigences ambitieuses en matière de locaux à vélo (taille, accessibilité, fermeture...).

Toutefois la 2<sup>ème</sup> mouture est très décevante. Les avancées se sont perdues en chemin. Exit le maximum de stationnements voiture car il était dénoncé par le commissaire enquêteur (il paraît que Toulouse anticipait une mesure du Grenelle... non adoptée). Les normes pour les locaux à vélo sont bien moins strictes que dans le projet initial, sans pourtant que les conclusions de l'enquête publique ne les aient visées (la pression des promoteurs ?). On assiste même à une recule par rapport à la situation actuelle quant aux places vélo dans les locaux de service public et de commerce.

L'association Vélo s'est bien évidemment émue de ce retour en arrière dans le cahier des doléances de l'enquête publique. Le PLU modifié devrait entrer en vigueur en 2011.

# voies vertes

*Pour une « Coulée verte de la Garonne » :  
balade de la Journée des Voies Vertes le 26 septembre*

**Quatre associations** - l'Association Vélo (délégation régionale de l'AF3V), l'ABAVE (de Blagnac), l'association BSDD (de Blagnac également) et le Collectif des Arènes Romaines (Casselardit - Toulouse) - ont écrit au Grand Toulouse les 17 juillet 09 et le 24 juin 2010 pour demander **des Voies Vertes continues sur les deux rives de la Garonne de Toulouse à Blagnac, avec deux passerelles sur le Touch et la Garonne.**

Nous demandons :

- 1. Une piste piétons / vélos sur la rive gauche de la Garonne - haut de berge ou digue - entre le pont de la rocade (rue E. Heybrard) et la cité Ancely** (bord du Touch au confluent avec la Garonne) (car les berges ont été « privatisées » par des cliniques, un parking de l'hôpital, ... ce qui oblige les cyclistes à suivre l'av. Casselardit dangereuse)
- 2. Une passerelle piétons / vélos sur le Touch**, au pied de la cité Ancely, entre Toulouse et Blagnac, pour créer une continuité le long de la Garonne, en connexion avec la Coulée verte du Touch, avec piste jusqu'au pont de Blagnac
- 3. L'amélioration des pistes qui existent sur les digues**, avec pose d'un éclairage rive droite (du pont des Catalans au vieux pont de Blagnac), indispensable pour les déplacements utilitaires ;
- 4. L'amélioration des traversées de la Garonne :**
  - Vieux Pont de Blagnac : meilleures connexions aux réseaux
  - **création d'une passerelle piétons/vélos sur la Garonne** entre les Sept Deniers (allées F. Dousset) et Casselardit (rue Vittel)

Une balade aura lieu le dimanche 26 septembre 2010 pour découvrir à vélo la Coulée Verte demandée. Elle est organisée par les 4 associations dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, comme en 2009.

**Rien n'a avancé sur le terrain en un an : venez nombreux !**

# voies vertes



Vous pouvez rejoindre la balade à 5 endroits (points de rendez-vous) :

- » 10h30 : Départ Toulouse : place du Capitole
- » 10h50 : Pont des Catalans : côté avenue P. Séjourné
- » 11h10 : Casselardit : rue du Dr Hervé (bord de Garonne)
- » 11h40 : Ancely : devant la MJC d'Ancely
- » 12h15 : Blagnac : au Vieux pont de Blagnac

Parcours aller par la rive gauche.

13h : Pique-nique tiré du sac au Ramier de Beauzelle, retour par la rive droite.

NB: possibilité de revenir avec le groupe "Balades du dimanche" en allant jusqu'à la nouvelle passerelle de Gagnac (boucle VTT de 30km)

Inscription au départ : 1 euro



*Piste rive gauche:  
à prolonger jusqu'à Blagnac !*

## Inauguration d'une passerelle piétons-vélos sur la Garonne à Gagnac le 6 juin: c'est possible !

Le dimanche 6 juin 2010 les élus du Grand Toulouse ont inauguré une passerelle sur la Garonne dans le nord de l'agglomération, entre les communes de Seilh et de Gagnac-sur-Garonne, et les cyclistes du "Fil vert VTT" l'ont empruntée...

Voir infos complètes ici: <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article526>

L'Association Vélo et des comités de quartier demandent deux pistes / voies vertes continues le long de la Garonne (une sur chaque rive), de Portet-sur-Garonne à Seilh et Gagnac, reliées par des passerelles. La passerelle de Gagnac s'inscrit dans ce projet, même si elle devrait être mieux reliée aux villages de Seilh et de Gagnac, par des chemins au bon revêtement, et des pistes urbaines.

Cela montre que si la volonté existe - la décision de créer la passerelle de Gagnac a été prise en 2004 - "c'est possible" (coût de la passerelle de Gagnac et des pistes d'accès : 600 000 euros).

Nous attendons d'autres "volontés" et d'autres investissements pour des continuités et des passerelles au coeur du Grand Toulouse... Vite !

Julien Savary



Passerelle sur la Garonne



## balade à vélo n°62 Albi-Castres par la Voie Verte

Distance : 50 km

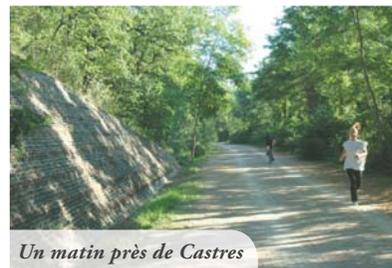
Durée : une journée avec visites

Intérêt : itinéraire sécurisé et accès en TER

Difficultés : aucune

Carte conseillée : Michelin n°338 (Aveyron - Tarn)

*Cette balade est aussi l'étape 3 d'une Randonnée Toulouse - Albi - Castres - Revel - Toulouse (270 km) qui sera décrite en plusieurs balades*



Un matin près de Castres

Balade acile sur une magnifique Voie Verte de 44 km réalisée sur une ancienne voie ferrée et appelée : « *Sentier du train ou Le chemin des droits de l'homme* » (en hommage à Jean-Jaurés, né à Castres). Parcours vallonné et paysages de coteaux. Relie deux villes au riche patrimoine, à visiter.

### **Parcours : gare d'Albi - début de la Voie Verte (6 km)**

En sortant de la gare, prenez à droite le Bd Lacombe, traversez l'av. F. Verdier (rte de Toulouse) et prenez en face la rue de la Poudrière. Au bout à gauche (feu) prenez

à droite la D84 (dir. Graulhet) av. Ml Franchet d'Espérey, qui franchit l'ancienne voie ferrée et passe sous la rocade, puis allez à gauche sur la rue G. Rouault qui longe la voie ferrée. Au bout, prenez en face le chemin de Ranteil, puis le chemin A. Einstein qui monte. Arrivés à Ranteil (silos), allez sur la gauche (parking, chenil). À cet endroit (à 4km de la gare) un plan décrit la Voie Verte : prenez le chemin en terre qui descend sur 300m, puis le chemin de la Vene Basse parallèle à la voie ferrée. Au passage à niveau continuez sur la D71 (dir. Lamillarié), qui monte (sur-largeurs cyclables). Le début de la Voie Verte (parking) se trouve à gauche de la D71, à 2km de Ranteil et 6km de la gare.

### **Sur la Voie Verte « Le chemin des droits de l'homme » (44km)**

Cette Voie Verte offre un parcours en site propre, avec un revêtement en sable stabilisé praticable en VTC. On y trouve 4 points d'eau, des tables de pique-nique, plusieurs sentiers d'interprétation de la faune, de la flore et des paysages, mais pas de balisage. Souvent ombragé, ce chemin, assez vallonné, parcourt les collines et offre des vues lointaines sur la campagne.

Vous ne traverserez aucune zone habitée mais passerez près de villages intéressants, non indiqués depuis la Voie Verte : Labastide-Débat, Lombers, Réalmont, Lautrec (utilisez une carte). Visitez au moins Lautrec, capitale de l'ail rose (à 13 km de Castres), sur son piton, avec ses maisons à colombages, ses remparts (pique-nique possible), et son moulin à vent en activité (Syndicat d'initiative : 05 63 75 31 40). La Voie Verte s'achève tout près de la gare, au carrefour du Bd Magenta et de la rue du Rey.

Conseil : Pour éviter chaleur et poussière, roulez en matinée en été, ou, mieux, en hiver (vues plus lointaines), au printemps ou en automne.

Cette balade peut se faire depuis Toulouse en train + vélo, puisque Albi et Castres sont desservies par les TER.

Plus d'informations sur le site de l'AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=12#>

Julien Savary



5 avenue Collignon  
31 200 Toulouse  
<http://toulouse.fubicy.org/>  
[toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org)  
Tel / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération du cyclisme urbain :  
FUBicy

12 rue des Bouchers  
67 000 Strasbourg  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)  
[velocite@fubicy.org](mailto:velocite@fubicy.org)  
03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :  
[www.buscyclistes.org](http://www.buscyclistes.org)

Responsable du journal :  
Antoine Gaillard

Directeur de publication :  
Florian Jutisz

A vos agendas !

## **réuni①ns** (ouvertes à toutes et à tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du Vélo (et non plus au local de l'association), 12 boulevard Bonrepos à Toulouse. Prochaines réunions : 29 septembre, 20 octobre (décalée), 24 novembre, 15 décembre (décalée).

## **balades nocturnes**

Le dernier vendredi de chaque mois, départ à 20h30 sur le parvis de la basilique S<sup>t</sup> Sernin.

*N'oubliez pas ...*

**dimanche  
26 septembre**

Balade de la Journée des Voies Vertes,  
Toulouse - Beauzelle

**samedi  
16 octobre**

Manifestation pour une continuité des  
aménagement sur tout le parcours du Tram  
Garonne